

Bruxelles: La plus grande Cité des métiers d'Europe inaugurée, www.dhnet.be, 23/01/18, H. G



Un espace pour informer sur les études, les formations, l'emploi et l'entrepreneuriat.

Composée d'experts en chacune des thématiques mises en avant, cette nouvelle institution bruxelloise a pour objectif d'aider tous les publics à trouver leur place dans un univers professionnel en mutation constante. La Cité des métiers de Bruxelles guide, depuis le 5 mars dernier, tous ses visiteurs dans l'élaboration d'un projet personnel adapté au monde du travail.

Cette démarche s'intègre dans la stratégie 2025 de l'actuel Gouvernement bruxellois, qui préconise de "créer un espace partagé entre les acteurs de la formation, de l'emploi, de l'enseignement pour offrir des conseils plus personnalisés, ainsi que développer un guichet unique d'information".

Les trois porteurs de projets que sont Actiris, Bruxelles Formation et le VDAB Brussel ont donc prôné le décloisonnement des services, la mutualisation des ressources et la collaboration entre les personnes venant d'organismes différents et complémentaires. Ainsi, le besoin de la personne est au centre de toutes les préoccupations. Des liens ont en outre été établis avec les Communautés française (FWB) et flamande (VG) afin d'élargir les offres d'orientations dans le domaine de l'enseignement obligatoire et supérieur.

La Cité des métiers s'organise autour de cinq grandes thématiques: l'orientation et réorientation de carrière, les études et la formation, l'emploi, l'entrepreneuriat et la mobilité.

Trois modalités de services sont offertes au sein de la nouvelle institution. D'abord, un espace de ressources composé de 45 ordinateurs et 20 tablettes dans lequel le public peut consulter de la documentation, travailler sur son CV ou faire des recherches sur internet.

Des entretiens individuels sont aussi prévus avec un conseiller. En fonction de sa langue et de la thématique choisie, chaque demande d'entretien sera automatiquement positionnée dans la file d'un conseiller spécialisé qui le recevra dans l'un des 15 îlots de conseil privatisé disponibles.

Finalement, des activités individuelles et collectives sont aussi au programme. Des séances d'infos sont régulièrement prodiguées sur des métiers ou des secteurs d'activités, sur des métiers porteurs d'emplois, sur des dispositifs d'emploi et de formation. Des ateliers d'orientation, d'aide à

l'identification de ses compétences et de réorientation professionnelle, d'écriture de CV, sont aussi organisés.

Le budget octroyé à la Cité des métiers pour sa première année d'existence totalise 4.697.722,53 €, pris en charge à 52,5% par Actiris (2.466.266 €), 43% par Bruxelles Formation (2.014.946 €) et 4,5% par le VDAB Brussel (211.109 €).

Le premier bilan provisoire observable renseigne quelque 250 visiteurs quotidiens. Environ 100 personnes utilisent chaque jour le matériel informatique de l'agora, 100 autres bénéficient d'entretiens individuels avec nos conseillers et encore 50 participent aux différentes activités collectives. Ce résultat est à mettre en perspective avec la période de calcul (5 mars au 18 avril) durant laquelle a eu lieu l'ouverture de la Cité des métiers ainsi que les congés de Pâques.

La Cité des métiers est ouverte tous les jours ouvrables de 9h30 à 16h, à l'exception du jeudi où elle est ouverte de 13h30 à 19h. Les conseils individuels sont accessibles de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h sauf le jeudi, uniquement de 13h30 à 19h. Durant les vacances scolaires, elle reste ouverte de 13h30 à 16h.